

FICHES SEQUELEC

- Fiche n°1 : Branchements provisoires basse tension (branchement forain ou de chantier)
Décembre 2018
Ce document traite des branchements provisoires Basse Tension sous l'aspect des dispositions réglementaires et modalités pratiques de raccordement. Il apporte les précisions ou rappels utiles aux intervenants concernés.
- **Fiche n°2 : Disjoncteur de branchement différentiel**
Maj JUIN 2021
L'obligation de la protection différentielle à haute sensibilité fait apparaître un besoin nécessaire d'informations sur les modalités techniques et pratiques de la pose d'un disjoncteur de branchement différentiel.
- Fiche n°5 : Installation BT Protection contre les surtensions
Maj JUILLET 2021
Une installation Basse Tension peut être l'objet d'une part de surtensions d'origine atmosphérique que le réseau de distribution d'électricité achemine (voir illustration ci-contre), et d'autre part de surtensions de manoeuvres internes ou externes à l'installation. Pour se prémunir contre les effets de telles surtensions, des protections spécifiques peuvent être envisagées.
- Fiche n°6 : Mise sous tension pour essais
Maj JUIN 2021
La fiche définit la procédure à suivre pour obtenir une mise sous tension pour essais en assurant la sécurité des tiers et des intervenants. Cette procédure ne concerne pas les locaux à usage d'habitation ni les services généraux d'immeubles d'habitation.
- **Fiche n°7 : Attestation de Conformité CONSUEL**
Maj JUILLET 2021
Les articles D342-18 à D342-21 du code de l'énergie et les articles 4 et 5 du décret n°072-1120 du 14 décembre 1972 sont relatifs au contrôle et à l'attestation de la conformité des installations électriques définitives (hors chantiers) aux règlements et normes de sécurité en vigueur.
- Fiche n°8 : Procédure de raccordement client individuel Basse Tension - puissance inférieure ou égale à 36 kVA
JUILLET 2019
Cette fiche synthétise sur un recto-verso la procédure de raccordement et la prestation de mise en service pour un client BT individuel Basse Tension – puissance inférieure ou égale à 36 kVA.
- Fiche n°9 : Procédure de raccordement producteur individuel Basse Tension - puissance inférieure ou égale à 36 kVA
JUILLET 2019
Cette fiche synthétise sur un recto-verso la procédure de raccordement et la prestation de mise en service pour un producteur individuel Basse Tension - puissance inférieure ou égale à 36 kVA.
- Fiche n°10 : Procédure de raccordement client Basse Tension Puissance sup. 36 kVA et inf. 250 kVA
JUILLET 2019
Cette fiche synthétise sur un recto-verso la procédure de raccordement et la prestation de mise en service pour un client Basse Tension - Puissance de 36 kVA à 250 kVA
- Fiche n°11 : Procédure de raccordement producteur individuel en BT de puissance sup. 36 kVA ou en HTA
JUILLET 2019
Cette fiche synthétise sur un recto-verso la procédure de raccordement et la prestation de mise en service pour un producteur individuel en BT de puissance en injection sup. 36 kVA ou en HTA
- Fiche n°12 : Procédure de raccordement HTA
JUILLET 2019
Cette fiche synthétise sur un recto-verso la procédure de raccordement et la prestation de mise en service pour un client HTA.
- Fiche n°15 : Panneau de contrôle monophasé suivant réf : ERDF-CPT-MetS-Spe-13006A
MAJ JUILLET 2021

Depuis le 01/04/2011, ERDF installe sur son réseau une nouvelle gamme de panneaux de contrôle. Ces panneaux ne nécessitent plus l'utilisation d'embouts de branchement (EBCP). Ils intègrent un connecteur à perforation d'isolant et sont pré-câblés avec des longueurs adaptées pour le raccordement du compteur et du disjoncteur.

- **Fiche n°16 : Le circuit de communication du branchement**
MAJ JUILLET 2021
Ce document définit les conditions de réalisation du téléreport EURIDIS par liaison filaire et d'indiquer des méthodes et moyens d'en contrôler le bon fonctionnement avant la mise en service de tout branchement.
- **Fiche n°17 : Téléinformation client (TIC) pour les compteurs LINKY**
NOVEMBRE 2021
- **Fiche n°19 : Mise en œuvre des panneaux de contrôle**
MAJ JUILLET 2021
Annule et remplace les anciennes fiches N°19 (version juillet 2011) et N°4 (version décembre 2010). Cette fiche définit les règles de mise en œuvre d'un panneau de contrôle. Conformément à la norme NF C 14-100 et ses amendements A1 à A3, la mise en oeuvre du panneau de contrôle doit répondre aux règles décrites dans la présente fiche.
- **Fiche n°20 : Procédure mise sous tension poste HTA Client avec Certificat Poste HTA visé par Consuel**
JUILLET 2019
Du fait de l'importance des travaux de raccordement de certains sites alimentés par un poste de livraison HTA ou de leur coordination avec d'autres travaux d'adduction ou de voirie, le distributeur ERDF se trouve très fréquemment dans l'obligation de procéder à la mise sous tension des dérivations HTA du poste depuis le réseau public de distribution, à une date très anticipée par rapport à celle de la mise en service définitive des installations d'utilisation et ce, sans avoir de garantie sur la conformité du poste haute tension aux prescriptions de sécurité.
- **Fiche n°21 : La pompe à chaleur**
Version du 01/09/2016 - Publiée le 01/10/2016
L'installation des pompes à chaleur (PAC) fait l'objet d'un développement croissant sur l'ensemble du territoire. Elles répondent aux enjeux environnementaux et permettent de réaliser des économies d'énergie. Le gestionnaire de réseau Enedis, les installateurs et les utilisateurs sont confrontés à des dysfonctionnements d'un certain nombre d'appareils.
- **Fiche et annexe n°22 : Mise en œuvre de la réglementation anti endommagement (DT-DICT) pour la construction des branchements sans extension de réseau**
Maj JUILLET 2021
Cette fiche présente la mise en oeuvre de la réglementation anti-endommagement des réseaux, en vigueur depuis le 1er juillet 2012, pour la construction des branchements électriques sans extension de réseau sur le réseau public de distribution d'électricité géré par ERDF.

GUIDES SEQUELEC

- **Guide n°3 : Réseaux et branchements BT souterrain lotissement**
Version du 01/11/2012 - Publiée le 01/11/2012
Ce guide présente les techniques et matériels à utiliser pour la conception et la réalisation des réseaux et des branchements individuels à puissance limitée en lotissement en conformité avec le référentiel ERDF.
- **Guide n°4 : Branchements individuels à puissance surveillée**
Version du 01/11/2012 - Publiée le 01/11/2012
Ce guide présente les techniques et matériels à utiliser pour la réalisation des branchements individuels à puissance surveillée (puissance supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA). Il ne traite pas des branchements réalisés dans le cadre d'un raccordement collectif.
- **Guide n°5 : Branchements individuels souterrains et aéro-souterrains à puissance limitée**
Version du 01/11/2012 - Publiée le 01/11/2012
Ce guide présente les techniques et matériels à utiliser pour la réalisation des branchements individuels souterrains et aéro-souterrains à puissance limitée (puissance inférieur ou égale à 36 kVA). Les branchements aériens ne sont pas traités.
- **Guide n°6 : Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique - Fascicule n°1 : Principes de base**
Version du 01/01/2017- Publiée le 06/02/2017
Le présent document ne se substitue pas aux normes et règles en vigueur. Tout aménagement des dispositions mentionnées dans ce guide doit faire l'objet d'un accord préalable du Gestionnaire du réseau de distribution.
- **Guide n°7 : Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique - Fascicule n°2 : Poste préfabriqué**
Version du 16/06/2017 - Publiée le 22/06/2017
Le présent document ne se substitue pas aux normes et règles en vigueur. Tout aménagement des dispositions mentionnées dans ce guide doit faire l'objet d'un accord préalable du Gestionnaire du réseau de distribution.
- **Guide n°8 : Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique - Fascicule n°3 : Poste sur poteau**
Version du 01/01/2017 - Publiée le 06/02/2017
Le présent document ne se substitue pas aux normes et règles en vigueur. Tout aménagement des dispositions mentionnées dans ce guide doit faire l'objet d'un accord préalable du Gestionnaire du réseau de distribution.
- **Guide n°9 : Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique - Fascicule n°4 : Poste en immeuble**
Version du 01/01/2017 - Publiée le 06/02/2017
Le présent document ne se substitue pas aux normes et règles en vigueur. Tout aménagement des dispositions mentionnées dans ce guide doit faire l'objet d'un accord préalable du Gestionnaire du réseau de distribution.
- **Guide N°10 - Réalisation de colonne électrique ou entièrement rénovée**
Version du 01/07/2016 - Publiée le 28/10/2016
Ce document est une traduction pratique des normes et règles en vigueur, auxquelles il ne se substitue pas.
- **Annexe Guides Pratiques GP10 et 11 : Document d'autocontrôle pour branchements collectifs à l'usage de la maîtrise d'ouvrage de construction**
Version du 01/07/2016 - Publiée le 28/10/2016
- **Guide N°11 - Intervention et travaux sur colonne électrique existante**
Version du 01/07/2016 - Publiée le 28/10/2016
Ce document est une traduction pratique des normes et règles en vigueur (§ 3 de la NF C 14-100), auxquelles il ne se substitue pas. La colonne électrique comprend les compteurs d'énergie d'électricité et tous les circuits de puissance et de communication. Elle est réalisée sous maîtrise d'ouvrage du gestionnaire de réseau Enedis.
- **Guide N°12 - Réalisation d'ouvrages collectifs tertiaires et commerciaux**

Version du 01/07/2016 - Publiée le 28/10/2016

Ce document est une traduction pratique des normes et règles en vigueur , auxquelles il ne se substitue pas.

Guide n°13 -

- **Dimensionnement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques dans les immeubles collectifs (IRVE)**

MAI 2021

- Guide n°14 - Prévention du risque électrique lors d'opérations sur les ouvrages en basse tension du « Réseau Public de Distribution » (RPD)

Version du 01/10/2015 - Publiée le 03/12/2015

Le présent document ne se substitue pas aux normes et règles en vigueur. Il n'a pas vocation à traiter de la mise en œuvre de la réglementation « anti endommagement » (DT-DICT) qu'il convient pourtant de respecter pour se prémunir notamment du risque électrique autre que celui du réseau ERDF.

- Guide N°15 - Compteur communicant Linky

Version du 01/03/2017 - Publiée le 14/06/2017

Le présent guide pratique expose les aspects réglementaires, les fonctionnements du système Linky et les bénéfices associés, présente le matériel et son fonctionnement, et précise la gestion des contrats

- Guide N°16 -

Document technique type pour présenter un dossier de branchement pour raccordement collectif

2017

- **Guide N°17 – Réalisation de poste de livraison client HTA**

2020

- **Guide N°18 – Conditions et mise en oeuvre d'une opération d'autoconsommation**

NOVEMBRE 2021